

Procuration

Déclaration Fiscale Française (déclaration des revenus) – En ligne

Mandant (Client)

Je soussigné (Titre Prénom NOM): _____

Ayant le numéro de référence fiscal suivant : _____

Demeurant à (Adresse complète) : _____

Agissant en qualité de mandant déclare par la présente donner pouvoir à :

Mandataire (DB Fidu&Co)

DB Fidu&Co
Établi à « Chemin des Églantines 4 – 1219 Châtelaine (Vernier) – Suisse »
Représentée par Madame Dorothee BUON

Agissant en qualité de mandataire, afin de représenter en mon nom et conformément à mes intérêts fiscaux relatif à ma déclaration fiscale Française (déclaration des revenus) pour la période fiscale _____

I. Étendu de la procuration

Cette procuration autorise le mandataire à effectuer les opérations suivantes :

Utiliser mon espace personnel impôts.gouv.fr en rapport avec ma déclaration des revenus selon les codes d'accès suivants :

- Numéro Fiscal (**notation claire et exacte**) : _____
- Mot de passe (**notation claire et exacte**) : _____
- Adresse électronique de connexion (**notation claire et exacte**) : _____
- Adresse électronique d'accès temporaire (**code de connexion à l'espace personnel**) : d.buon@db-fc.com

Conformément aux nouvelles normes de sécurité instaurées par la DGFiP en date du 25 juin 2025, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de l'annexe « Guide pour déléguer temporairement la gestion fiscale à DB Fidu&Co » remis en annexe à la présente procuration.

II. Droits et obligations

Le mandataire s'engage à gérer personnellement l'affaire dont il est chargé en toute fidélité et discrétion à savoir l'exécution et la transmission de la déclaration fiscale Française (déclaration des revenus) conformément aux justificatifs et autres informations transmis par le mandant.

III. Extinction de la procuration

Cette procuration prend fin dès la transmission de la déclaration fiscale Française (déclaration des revenus) aux autorités compétentes. Dans la mesure où celle-ci est effectuée en ligne sur le compte personnel du mandant, les codes d'accès seront supprimés de la base de données du mandataire conformément à la législation en vigueur sur la protection des données.

IV. For et droit et applicable

Toutes les relations juridiques en rapport avec la présente procuration sont soumises au droit suisse.

Pour faire valoir ce que de droit

Lieu et date : _____

Châtelaine, le _____

Mandant (client) :

Signature :

Mandataire (DB Fidu&Co)



CHE - 219.372.723

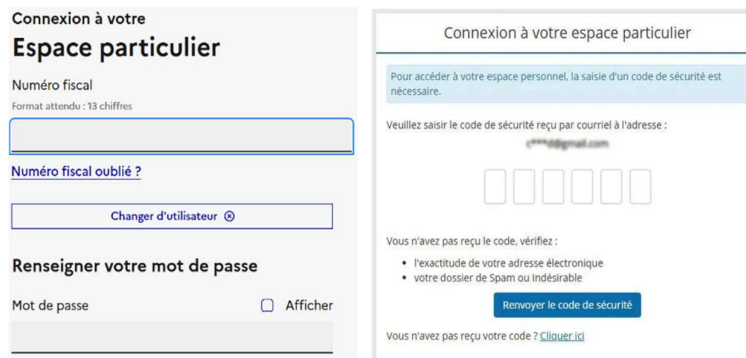
Annexe

Guide pour déléguer temporairement la gestion fiscale à DB Fidu&Co

La délégation temporaire doit être effectuée **exclusivement du lundi au jeudi, de 08h30 à 17h30**. En dehors de ces plages horaires, le lien de confirmation (valable 8 heures) expire et la procédure devra **obligatoirement être réitérée** selon les plages journalières et horaires indiquées.


1. Connexion à votre espace personnel impots.gouv.fr

- Rendez-vous sur impots.gouv.fr
- Connectez-vous sur votre espace personnel  [Connexion à l'espace particulier](#)
- Connectez-vous avec votre numéro fiscal + votre mot de passe + code à 6 chiffres reçu par mail



ATTENTION ! Utilisez toujours l'appareil de connexion et le navigateur habituel (ordinateur ou téléphone mobile). La saisie du premier code à 6 chiffres reçu par mail permet une connexion sans nouveau code durant 6 mois.

2. Modifier l'adresse mail

- Sélectionnez 
- Dans la section [MES MOYENS DE CONTACT](#) puis  votre adresse mail dans la rubrique Adresse électronique validée par l'adresse mail suivante : d.buon@db-fc.com



DB Fidu&Co va recevoir un mail de validation de confirmation du changement d'adresse mail qu'elle confirmera pour recevoir le code de sécurité à 6 chiffres afin d'accéder à votre espace personnel.

3. Remise de l'adresse mail d'origine

- Une fois le traitement de votre déclaration fiscale française (déclaration des revenus) terminée et transmises en ligne, DB Fidu&Co procédera à la réinscription de votre adresse mail d'origine (indiqué par vos soins sur la procuration remise au préalable) conformément à la procédure détaillé ci-dessus.
- Conformément à la législation en vigueur sur la protection des données, l'ensemble de vos codes d'accès seront supprimés de la base de données DB Fidu&Co dès la transmission en ligne de votre déclaration fiscale Française (déclaration des revenus).